

5 rue des Entrepreneurs P.I. de la Vertonne
44120 VERTOU
www.atlantique-composants.fr
Tél Société : 02.40.47.70.40 - Fax : 02.40.47.84.50
N° Siret : 31967313300074 NAF : 4652Z
SAS au capital de : 100 000 €

CONDITIONS GENERALES DE VENTES ATLANTIQUE-COMPOSANTS

ARTICLE 1 : ACCES ET SECURITE

Le site Internet est accessible à tout client. Atlantique Composants a le droit de suspendre l'accès au site Internet pour les opérations d'entretien, de mise à jour et autres.
Le client n'accédera au site Internet qu'après s'être identifié. Pour s'identifier, le client introduira son code client et son mot de passe.
Le client mémorisera son mot de passe et s'abstiendra de le divulguer à quiconque.
L'emploi des moyens d'identification constitue une preuve complète et irréfutable de l'identité du client, et servira de confirmation à toutes les commandes passées à l'aide des moyens d'identification. Toute commande passée via le site Internet sera facturée et livrée au client conformément aux présentes conditions et aux conditions générales de vente applicables.

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes nos ventes. Le simple fait de contracter avec nous entraîne, par la même, l'application à tout client des présentes conditions générales et vaut de sa part renonciation expresse à se prévaloir de ses propres conditions générales d'achat.
Atlantique Composants se réserve le droit de refuser toute commande passée par le site Internet.

ARTICLE 2 : RESPONSABILITE

Le client est entièrement et inconditionnellement responsable de tout accès ou emploi illégitime du site Internet et de ses moyens d'identification, ainsi que de toute conséquence directe ou indirecte d'un tel accès ou emploi illégitime.
Le client, personne physique ou morale, est entièrement responsable de l'accès et de l'emploi des moyens d'identification par tout agent, représentant, employé ancien, actuel ou futur, ou toute autre personne, ayant accès au site Internet.
Le client assumera l'entière responsabilité des actes de son personnel dans l'exercice des services et sera seul responsable de sa supervision et du contrôle du respect de la législation en vigueur sur le territoire européen où le client a son siège d'exploitation.

ARTICLE 3 : ACCEPTATION DU PRESENT CONTRAT

En acceptant tacitement ou implicitement les présentes et/ou par le simple fait de passer commande, le client accepte expressément et sans réserve l'intégralité des clauses et conditions des présentes sans lesquelles la vente n'aurait pas eu lieu et ce par dérogation de l'article 1583 du Code civil, avec, en particulier, la clause de réserve de propriété, la clause d'attribution de compétence, la clause pénale, ainsi que toutes les autres clauses, dont le client reconnaît avoir pris connaissance et qu'il accepte sans condition.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE REGLEMENT

Nos ventes et prestations sont payables sans escompte au comptant. Le paiement s'effectue par VIREMENT, CARTE BLEUE ou CHEQUE à la commande à l'ordre de :
Atlantique Composants 5, Rue des Entrepreneurs – P.I de la Vertonne 44120 VERTOU
Note : Le paiement en carte bleue ne sera accepté qu'après validation des organismes bancaires.

www.atlantique-composants.fr

Nantes - Angers - Rennes

Agence : 4 rue de la Treillerie
ANGERS Z.I. Angers – Beaucouzé
49 070 BEAUCOUZE
Tél: 02 41 43 42 30 - Fax: 02 41 43 95 15
angers@atlantique-composants.fr

Agence : 40 rue de Bray
RENNES ZI Cesson
35510 CESSON SEVIGNE
Tél : 02 99 86 03 00 – Fax : 02 99 86 00 85
rennes@atlantique-composants.fr

5 rue des Entrepreneurs P.I. de la Vertonne
44120 VERTOU

www.atlantique-composants.fr

Tél Société : 02.40.47.70.40 - Fax : 02.40.47.84.50

N° Siret : 31967313300074 NAF : 4652Z

SAS au capital de : 100 000 €

Article 4-1 : Conditions pour ouverture d'un compte

Après une première commande payée par CB, virement ou chèque à la commande, le client peut faire une demande de dossier d'ouverture de compte. Cette ouverture de compte est conditionnée à l'acceptation du dossier par la SFAC ou organisme compétent.

Elle autorise un règlement à trente jours date de facture, sauf dispositions particulières convenues d'un commun accord et dans la limite prévue par la loi LME, sans aucune déduction ni compensation d'aucune sorte par le client. La date de règlement correspondant à ce délai, ou éventuellement à un délai différent fixé d'un commun accord, est mentionnée sur la facture.

En cas de règlement par effet de commerce, la traite devra nous être retournée acceptée dans un délai de dix jours. Le client doit avoir retourné auparavant les conditions générales de ventes signées et tamponnées à notre service commercial, ainsi que son Kbis et un RIB.

Pour des raisons commerciales nous nous réservons la possibilité de revenir sur notre décision d'ouverture de compte en fonction de l'évolution de la situation financière ou juridique du client.

Si l'encours du Client vient à être supérieur à la couverture SFAC ou organisme compétent, les règlements futurs des factures devront alors s'effectuer au comptant.

ARTICLE 5 : COMMANDES

Les commandes acceptées ne peuvent être annulées unilatéralement par l'acheteur, mais uniquement avec l'approbation / le consentement écrit d'Atlantique Composants, quel que soit le motif de l'annulation ou de la résiliation et sans limitation des droits et / ou des demandes d'indemnisation des dommages auxquels Atlantique Composants a ainsi droit.

Sauf si la partie contractante a droit à un droit de rétractation légal.

L'acheteur est libre de démontrer qu'Atlantique Composants n'a subi aucun dommage ou dommage moindre ; Atlantique Composants est libre de réclamer des dommages-intérêts plus importants.

Les commandes spéciales de marchandises non habituellement en stock ou préfabriquées selon les spécifications du fabricant ou du client ne peuvent pas être annulées.

Dans le cas où vous passez votre commande par fax, courrier ou mail :

Les commandes reçues ne sont valables qu'après acceptation expresse de notre part.

Il pourra être facturé des frais de gestion forfaitaire de 5 EUR H.T. pour toute commande inférieure à 50,00 EUR H.T. livrable (hors frais de port).

Les frais de port vous sont offerts à partir de 250 EUR H.T* en mode livraison (24h/48h)

Pour les clients DOM TOM et EXPORT il sera facturé des frais d'expédition et de gestion d'un montant minimum de 35 EUR. H.T.

www.atlantique-composants.fr

Nantes - Angers - Rennes

Agence : 4 rue de la Treillerie
ANGERS Z.I. Angers – Beaucouzé
49 070 BEAUCOUZE
Tél: 02 41 43 42 30 - Fax: 02 41 43 95 15
angers@atlantique-composants.fr

Agence : 40 rue de Bray
RENNES ZI Cesson
35510 CESSON SEVIGNE
Tél : 02 99 86 03 00 – Fax : 02 99 86 00 85
rennes@atlantique-composants.fr



5 rue des Entrepreneurs P.I. de la Vertonne
44120 VERTOU
www.atlantique-composants.fr
Tél Société : 02.40.47.70.40 - Fax : 02.40.47.84.50
N° Siret : 31967313300074 NAF : 4652Z
SAS au capital de : 100 000 €

Dans le cas où vous passez votre commande par Internet :

Les commandes reçues ne sont valables qu'après acceptation de notre part. Il n'y a pas de minimum de commande et les frais de port vous sont offerts à partir de 250 EUR H.T* en mode de livraison (24h/48h). Toute commande reçue ne peut faire l'objet d'une modification ou d'une annulation sans l'accord express d'Atlantique Composants. Cette modification ou cette annulation doit être notifiée par fax sur papier à entête avant l'expédition des marchandises.

Dans le cadre des commandes réalisées sur le site Internet, les commandes sont considérées comme étant validées dès la date de réception du règlement pour les chèques et dès la date de débit du compte de l'acheteur pour les cartes bleues. Pour les clients en compte chez Atlantique Composants, la commande est validée dès son traitement informatique en interne.

Pour les clients DOM TOM et EXPORT il sera facturé des frais d'expédition et de gestion d'un montant minimum de 35 EUR. H.T.

* Valable uniquement en France métropolitaine et pour toute commande inférieure à 30kg. et hors commande Web.

ARTICLE 6 : DISPONIBILITE DES PRODUITS Atlantique Composants

Atlantique Composants précise expressément que le stock affiché reste indicatif.

Dans ce cadre, des indications sur la disponibilité des produits vous sont fournies au moment de la passation de votre commande.

Ces informations provenant directement de nos fournisseurs ; les erreurs ou modifications exceptionnelles sont indépendantes de notre volonté et ne peuvent engager notre responsabilité.

En cas d'indisponibilité de produit après passation de votre commande nous vous en informerons par mail ou par téléphone ou par fax dans les meilleurs délais.

Vous pourrez alors annuler ou modifier votre ligne de commande.

ARTICLE 7 : RESPONSABILITE DES PRODUITS PRESENTES

Les produits sont susceptibles de modifications sans préavis.

ARTICLE 8 : LIVRAISONS, PORT ET EXPEDITION

Le destinataire aura la responsabilité de vérifier le nombre et l'état de la marchandise à la réception.

Nos délais de livraison sont indicatifs ; les expéditions et livraisons des commandes se font du Lundi au Vendredi sous 24h/48h sauf information contraire de notre part.

Pour les livraisons en France métropolitaine, un prix forfaitaire, selon notre tarif en vigueur est appliqué à toute commande inférieure à 250 EUR. H.T. Pour tout colis supérieur à 10kg, les frais réels de transport seront automatiquement appliqués.

Pour les clients DOM TOM et EXPORT il sera facturé des frais d'expédition et de gestion d'un montant minimum de 35 EUR. H.T.

Les retards éventuels ne pourront justifier une annulation de commande, ni donner lieu au versement de dommages et intérêts de notre part.

www.atlantique-composants.fr

Nantes - Angers - Rennes

Agence : 4 rue de la Treillerie
ANGERS Z.I. Angers – Beaucouzé
49 070 BEAUCOUZE
Tél: 02 41 43 42 30 - Fax: 02 41 43 95 15
angers@atlantique-composants.fr

Agence : 40 rue de Bray
RENNES ZI Cesson
35510 CESSON SEVIGNE
Tél : 02 99 86 03 00 – Fax : 02 99 86 00 85
rennes@atlantique-composants.fr

5 rue des Entrepreneurs P.I. de la Vertonne
44120 VERTOU

www.atlantique-composants.fr

Tél Société : 02.40.47.70.40 - Fax : 02.40.47.84.50

N° Siret : 31967313300074 NAF : 4652Z

SAS au capital de : 100 000 €

Retrait de marchandise :

Pour tout enlèvement de marchandise, il vous sera demandé un justificatif d'identité (pièce d'identité) ou copie de la commande. Les commandes doivent être passées avant l'enlèvement des marchandises au moins 24 heures à l'avance. Les horaires de retrait de marchandise :

Du lundi au jeudi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Le vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Le règlement de votre commande se fait en numéraire, par chèque, carte bancaire ou conditions de compte.

Conseils pour la réception des marchandises :

Lors de la réception de votre marchandise, en présence du livreur, vérifier toujours l'état général du ou des colis, ainsi que l'état de la bande adhésive de sécurité (scotch). Cette bande de sécurité ne doit ni avoir été décollée ni coupée. Dans le cas où vous auriez un doute sur le carton et son contenu, déballez et contrôlez la marchandise en présence du livreur en vérifiant le contenu, le nombre et l'état.

Dans le cadre d'un litige sur la livraison (colis manquants ou avaries), le destinataire doit émettre des réserves circonstanciées sur le bordereau de transport en présence du chauffeur.

Vous pouvez en outre informer votre commercial des échanges effectués avec le transporteur

ATTENTION : La mention "Sous réserve de déballage" n'a aucune valeur juridique.

ARTICLE 9 : LES PRIX

La liste des prix revendeurs ne constitue pas une vente.

Sauf accord contraire, Atlantique Composants se réserve le droit d'augmenter unilatéralement le prix de vente de la marchandise commandée si les coûts d'Atlantique Composants augmentent en raison des augmentations de prix de ses fournisseurs, y compris en raison des fluctuations de change, et si la marchandise n'a pas encore été expédiée d'Atlantique Composants. En cas d'augmentation de prix par le fournisseur, le prix de vente indiqué à l'acheteur sera augmenté du même pourcentage que les coûts d'Atlantique Composants pour la marchandise, ont augmenté en raison de l'augmentation de prix par le fournisseur. En cas de changement de tarif entre la prise d'ordre et la livraison, le client sera informé.

Les commandes acceptées ne peuvent être annulées unilatéralement par l'acheteur, mais uniquement avec l'approbation / le consentement écrit d'Atlantique Composants, quel que soit le motif de l'annulation ou de la résiliation et sans limitation des droits et / ou des demandes d'indemnisation des dommages auxquels Atlantique Composants a ainsi droit. Sauf si la partie contractante a droit à un droit de rétractation légal.

L'acheteur est libre de démontrer qu'Atlantique Composants n'a subi aucun dommage ou dommage moindre ; Atlantique Composants est libre de réclamer des dommages-intérêts plus importants.

Les commandes spéciales de marchandises non habituellement en stock ou préfabriquées selon les spécifications du fabricant ou du client ne peuvent pas être annulées.

www.atlantique-composants.fr

Nantes - Angers - Rennes

Agence : 4 rue de la Treillerie
ANGERS Z.I. Angers – Beaucouzé
49 070 BEAUCOUZE
Tél: 02 41 43 42 30 - Fax: 02 41 43 95 15
angers@atlantique-composants.fr

Agence : 40 rue de Bray
RENNES ZI Cesson
35510 CESSON SEVIGNE
Tél : 02 99 86 03 00 – Fax : 02 99 86 00 85
rennes@atlantique-composants.fr

**5 rue des Entrepreneurs P.I. de la Vertonne
44120 VERTOU
www.atlantique-composants.fr
Tél Société : 02.40.47.70.40 - Fax : 02.40.47.84.50
N° Siret : 31967313300074 NAF : 4652Z
SAS au capital de : 100 000 €**

Les prix sont stipulés en Euros, s'entendent hors taxes, hors frais de port et de gestion, les frais de conditionnement spécifiques en blisters ou autres sont non compris.

Nos prix indiqués ne tiennent pas compte d'une remise quantitative éventuelle.

Dans ce cas précis, merci de contacter Atlantique Composants.

Pour certains articles lourds et/ou volumineux, les frais de ports seront confirmés.

ARTICLE 10 : RESERVE DE PROPRIETE

En application de la loi n°90-335 du 12 mai 1980, Atlantique Composants se réserve la propriété des marchandises livrées, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, Atlantique Composants pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à Atlantique composants et les acomptes versés lui resteront acquis en contrepartie de la jouissance des marchandises dont aura bénéficié le client.

En cas de litige ou de contestation de la part du client, aucune compensation, de tout ordre, ne peut remettre en cause la clause de réserve de propriété.

ARTICLE 11 : IMPAYE ET RETARDS DE PAIEMENT

Conformément à l'article 124 du Code du commerce, le non-paiement d'une échéance fixée contractuellement entraîne de plein droit la déchéance du terme de toutes les factures non encore échues.

Le paiement de toutes les sommes dues par le client deviendra immédiatement exigible, même si elles font l'objet de traites acceptées.

En cas de non-paiement d'une seule échéance, nous nous réservons le droit de suspendre toutes les commandes non exécutées, voire même de les résilier.

Les paiements partiels reçus nous restent définitivement acquis.

En cas d'inexécution de ses obligations par le client, la résiliation du contrat aura lieu de plein droit au profit d'Atlantique Composants, sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés au client.

ARTICLE 12 : PENALITE DE RETARD

Conformément à la loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992, tout retard de paiement, même partiel, entraînera des pénalités au taux de cinq fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

ARTICLE 13 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Toutes les clauses figurant dans les présentes conditions générales de vente, ainsi que toutes les opérations d'achat et de vente qui y sont visées, sont soumises au droit français.

Tout litige sera soumis au Tribunal de Commerce de Nantes (44), sans que les clauses attributives de juridiction pouvant exister sur les documents des acheteurs puissent mettre obstacle de la présente clause.

www.atlantique-composants.fr

Nantes - Angers - Rennes

Agence : 4 rue de la Treillerie
ANGERS Z.I. Angers – Beaucouzé
49 070 BEAUCOUZE
Tél: 02 41 43 42 30 - Fax: 02 41 43 95 15
angers@atlantique-composants.fr

Agence : 40 rue de Bray
RENNES ZI Cesson
35510 CESSON SEVIGNE
Tél : 02 99 86 03 00 – Fax : 02 99 86 00 85
rennes@atlantique-composants.fr

5 rue des Entrepreneurs P.I. de la Vertonne
44120 VERTOU
www.atlantique-composants.fr
Tél Société : 02.40.47.70.40 - Fax : 02.40.47.84.50
N° Siret : 31967313300074 NAF : 4652Z
SAS au capital de : 100 000 €

ARTICLE 14 : GARANTIE

Atlantique Composants assure sur tous les produits distribués la garantie constructeur.

Les réclamations sur les vices apparents ou la non-conformité des produits doivent nous être formulées par écrit avec A.R. dans un délai de 8 jours après leur livraison.

La notification d'un litige, par courrier ou par toute autre voie, ne dispense pas le client de régler la facture à l'échéance prévue au contrat.

La garantie ne couvre pas l'usure anormale des produits, suite à une utilisation sortant du cadre défini ni par le constructeur. Atlantique Composants ne pourra pas être tenu pour responsable et n'effectuera aucun échange des produits ne fonctionnant plus à la suite d'évolutions concernant les logiciels et les systèmes d'exploitation utilisés.

Atlantique Composants distribue des produits dont il n'est pas le fabricant.

ARTICLE 15 : CONDITIONS DE RETOUR ET DELAIS

En cas de panne ou de matériel défectueux, la demande de retour doit être faite par Fax ou par mail, auprès d'une de nos agences. Seul celle-ci sera habilitée à accepter le retour.

Pour une erreur sur la marchandise livrée, le client dispose d'un délai de contestation de 8 jours après la réception de la marchandise, toute demande faite au-delà de ce délai sera refusée.

Tout retour de produit doit avoir au préalable fait l'objet d'un accord formel de notre part.

Avant de nous retourner une marchandise, veuillez nous faire suivre votre demande.

Pour un SAV : la référence produit, le descriptif de la panne ainsi que le numéro de série, la date d'achat du matériel (numéro de Facture ou de B.L.) doivent être indiqués sur votre demande.

Pour une erreur commande client : la demande de retour doit être faite par Fax ou par mail, auprès d'une de nos agences.

Pour tout retour de marchandise un dégrèvement de 20% sera automatiquement appliqué.

Dès lors qu'un dossier de retour est ouvert, celui-ci étant complet, un bon de retour RMA (autorisation et numéro de retour) sera envoyé au client. Le client doit impérativement retourner le produit dans son emballage d'origine, sans marquage extérieur (accompagné des notices, accessoires et d'une copie de l'autorisation de retour accordée), le numéro de retour devra être lisible et visible sur le colis.

Le numéro de retour et l'autorisation de retour ont une validité de 10 jours.

Tout retour de marchandise effectué en port dû sera systématiquement refusé.

Les consommables et produits de nettoyage dont l'emballage sont ouverts ne sont pas repris

IMPORTANT : Si l'une des clauses des présentes conditions générales venait à être déclarée nulle par une décision de justice, cela n'affecterait pas l'applicabilité de toutes les autres clauses qui demeureraient en vigueur.

www.atlantique-composants.fr

Nantes - Angers - Rennes

Agence : 4 rue de la Treillerie
ANGERS Z.I. Angers – Beaucouzé
49 070 BEAUCOUZE
Tél: 02 41 43 42 30 - Fax: 02 41 43 95 15
angers@atlantique-composants.fr

Agence : 40 rue de Bray
RENNES ZI Cesson
35510 CESSON SEVIGNE
Tél : 02 99 86 03 00 – Fax : 02 99 86 00 85
rennes@atlantique-composants.fr